

DEPARTEMENT DU NORD

Valenciennes

Métropole

Communauté d'Agglomération
de Valenciennes Métropole

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

PLANCHE A
Version Modifiée
23 JUIN 2022

Commune de Curgies

SECTEUR 1

VERD

4.1

Le territoire de la CAVM est concerné par des risques.
Il convient de se référer à la PLANCHE B du zonage.

LES ZONES PRESENTES SUR LA COMMUNE (ou en limite communale)

Zonage

Zones urbaines mixtes

UA

UAa

UBc

Zones dédiées aux équipements, activités de loisirs et de tourisme

UL

Zones d'extension à vocation mixte/habitat (court/moyen terme)

1AU

Zones d'extension à vocation mixte/habitat (long terme)

2AU

Zones à vocation agricole

A

A(p2)

Aco

Aco(p2)

Aco(p3)

Acn

Acn(p1)

Acn(p2)

Acn(p3)

Zones à vocation naturelle

N

N(p2)

Na

Nj

Ni

Ne

Ne(p2)

Ne(p3)

LES AUTRES ELEMENTS GRAPHIQUES

Secteur de mise en oeuvre d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation

Bâti éligible au changement de destination

Protection du patrimoine bâti (L151-19 du CU)

Bâtiment remarquable (église, maison de maître, corps de ferme, pigeonnier,...)

Petit patrimoine (calvaire, chapelle, fontaine,...)

Elément linéaire (mur d'enceinte, portail, grille, façade,...)

Protection du patrimoine paysager (L151-23 du CU)

Espace végétal de qualité (parc, jardin public/privé, boisement,...)

Elément linéaire (fossé, talus, alignement d'arbres ou de haies,...)

Informations complémentaires

CAVM_V2

Limites communales

Sièges d'exploitation agricole

Cimetière existant

Hydrologie

Surfaces et cours d'eau

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Vocation	Bénéficiaire	Surface (en m²)
1	Extension du cimetière	Commune	1677,32
2	Création d'un équipement lié au stade	Commune	5485,44

Source cadastre : PGN © Département du Nord, « Origine Cadastre. © Droits de l'Etat Réservés »

DEPARTEMENT DU NORD

Valenciennes

Métropole

Communauté d'Agglomération
de Valenciennes Métropole

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

PLANCHE B
Version Modifiée
OCTOBRE 2026

Commune de Curgies

SECTEUR 1

